



REVALORISATION PRIME OPJ

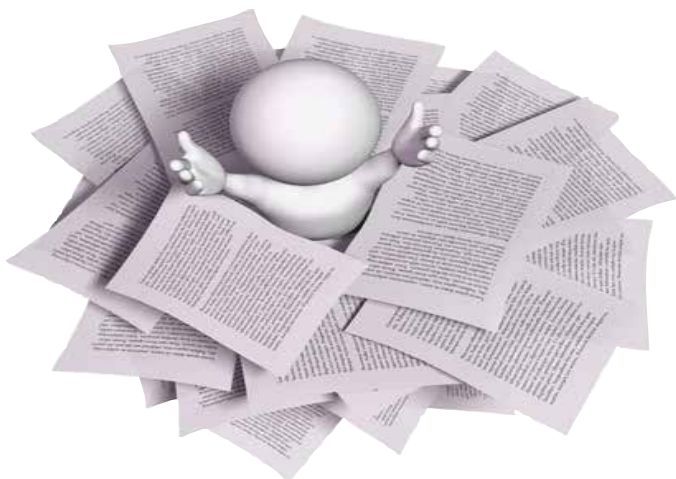
**LE PROTOCOLE 2016 SIGNÉ PAR ALLIANCE
FINI DE PORTER SES FRUITS**

La prime OPJ, déjà réévaluée de 50€ à 80€/mois pour les OPJ habilités vient d'être de nouveau augmentée, comme prévu dans le protocole 2016.

A partir du 1er octobre 2018 elle se montera à 90 € par mois soit 270€ par trimestre au lieu de 150€ avant le protocole.



SOIT 80% D'AUGMENTATION



Alliance continue de négocier une prime OPJ à la hauteur des charges et responsabilités qui pèsent sur l'OPJ dans le cadre de la **clause de revoyure prévue dans le protocole !**

**COLLÈGUES, NE VOUS TROMPEZ PAS, SEULS LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE 2016 PEUVENT PARTICIPER À CES NÉGOCIATIONS !
MÉFIEZ-VOUS DES FAKES !**

Du 30 novembre au 06 décembre 2018 :

JE CLIQUE :



**COMBATTONS,
ENSEMBLE !**